

ST-JUSTIN,

Jeudi,  
28 février, 1935

Vol. XIV.  
No. 18

Rédigé en  
collaboration

# L'Écho de Saint-Justin

Editeur-Propriétaire: W.-H. Gagné

Journal Hebdomadaire

Abonnement:

Canada: \$1.00  
E.-Unis: \$1.50

Rédaction et Ad-  
ministration:

St-Justin,  
co. Maskinongé.

## LA FAMILLE CANADIENNE-FRANCAISE

Sur la Rive Nord du Lac Saint-Pierre (1)

Par LEON GERIN

Docteur ès Sciences sociales de l'Université de Montréal.

(suite et fin)

### La dotation des émigrants.

L'histoire de François Gagnon dit l'Enfant, établi à proximité de Casaubon, va nous fournir de nouvelles lumières. Vers le milieu du siècle dernier, lorsque Gagnon se mit à cultiver à son compte, il n'était possesseur que de 60 arpents de terre, de quelques animaux domestiques et ustensiles de travail et d'une somme de 15 louis. Entre temps, comme résultat du travail des siens et de son propre savoir-faire, il devint propriétaire de près de 300 arpents, bien bâtis et bien aménagés, et en outre put se constituer une épargne de plusieurs mille piastres.

Ce qui mérite de retenir encore notre attention, c'est l'emploi qu'il a fait de ces biens. Plusieurs années avant d'avoir rédigé son testament, Gagnon dota quatre de ses enfants pour aider à leur établissement. A l'occasion du mariage de deux de ses filles, il donna à chacune d'elles un mobilier et un trousseau très complet, un rouet, une brebis, une vache et une somme de 50 piastres. Il établit ses deux fils aînés sur des terres, en donnant à l'un 60 arpents de terre dans Saint-Justin même; à l'autre, 2,000 piastres, prix d'achat de 56 arpents de terre dans la paroisse voisine. Chacun d'eux recut en outre un roulant de ferme très complet.

Par son testament du 24 mai 1893, Gagnon prélevait sur ses biens des legs importants en faveur de six de ses enfants (une fille, cinq fils) qui n'étaient pas encore pourvus. L'un d'eux, Alfred devait recevoir à peu près autant que l'héritier-associé Philorome. Et cependant, malgré le nombre et l'importance des legs particuliers, le foyer et le domaine originaire principal restaient intacts. La souche se maintenait: seules les pièces en excédent du domaine plein en étaient détachées.

El voyez comme tout est ici pesé, raisonné, calculé. Arthur, parti jeune de la maison pour faire ses études et devenir commis dans une librairie à Montréal, ne recevra que 700 piastres; Henri, qui, un peu plus avancé en âge, est parti pour l'Ouest américain, où, aux gages d'un oncle déjà établi dans ces parages, il a pu s'accumuler 1,500 piastres d'économies, recevra 1,800 piastres, quelques instruments de travail et quelques animaux domestiques. Avila, à l'exemple de ses aînés François et Hormisdas a travaillé sur la terre paternelle jusqu'à un âge as-

sez avancé: aussi, comme eux, aura-t-il en terres, en meubles et en argent, l'équivalent de 3,000 piastres.

Enfin, Alfred, qui n'avait encore que douze ans lors de la confection du testament, est appelé à partager avec l'héritier en titre presque à parts égales, mais à la condition formelle que jusqu'à ses vingt-deux ans il continuera à demeurer avec l'héritier et à travailler pour son compte.

Bref, chacun des garçons est avantagé par le père dans la mesure des services rendus à la communauté familiale. Nous sommes loin du cas des Casaubon: là les enfants en se séparant de la famille paternelle, nous venons de le voir, n'ont reçu en partage que des objets mobiliers d'une mince valeur: c'étaient les enfants qui s'imposaient des sacrifices en vue d'assurer la prospérité du foyer ancien. Chez les Gagnon, au contraire, c'est la communauté familiale, une fois enrichie, qui s'impose des sacrifices pour assurer l'avenir de ses émigrants. Mais l'esprit communautaire se montre également vivace dans l'un et l'autre cas. Seule la diversité des circonstances a imposé des solutions différentes.

Récapitulons brièvement ce que nous enseigne l'analyse comparative des dispositions testamentaires de deux chefs de famille de St-Justin sur le régime traditionnel de la propriété et la transmission des biens chez l'habitant. Il apparaît nettement que la préoccupation dominante des parents est de constituer un modeste bien de famille qui se transmette sans diminution d'une génération à l'autre, en vue d'assurer la subsistance des "vieux" et de ceux ou celles qui sont restés à leur charge.

La famille vise, en second lieu, à faciliter au moyen de subventions proportionnées à son état de fortune l'établissement au dehors de ses "émigrants", c'est-à-dire de ceux ou celles de ses membres qui vont quitter le foyer, et plus particulièrement des garçons qui se destinent à l'agriculture. Elle se montre moins généreuse pour ceux de ses jeunes gens qui, après un cours d'études, s'engagent dans une profession libérale, dans un commerce ou dans une industrie considérée de meilleur rapport que l'agriculture. Ou encore pour celles de leurs filles qui par mariage s'adjoignent à titre d'auxiliaires à quelque communauté familiale préexistante qui sera désormais son soutien.

Sous forme de bref commentaire à ce mode d'évolution des biens, qui sans doute ne se recommandera pas à la rigueur inflexible de l'esprit légiste féru d'abstractions, je citerai la touchante explication d'une des vieilles tantes Casaubon, — et qui plus qu'elles aurait été fondé à s'en plaindre, elles à qui leur père n'avait laissé qu'une brebis pour tout héritage. — "Notre père nous a laissés suivant ses moyens; dans le temps, nous n'étions pas riches, et il avait plusieurs enfants. Nos nièces Philomène et Eulalie vont recevoir davantage, parce que leur père est plus riche que n'était le nôtre". Admirable désintéressement, et discernement tout aussi admirable de ces humbles qui ont consacré toute leur vie au service de leurs proches tout en s'assurant à elles-mêmes une existence paisible, heureuse.

### Le domaine plein paysan pivot de toute notre organisation sociale.

De ce simple aperçu de la constitution et de la transmission de deux domaines ruraux sur le cours mitoyen du Saint-Laurent, il ressort ce phénomène capital pour l'intelligence de notre société: le domaine plein de l'habitant est à la fois le pivot et le terme de notre développement social.

Chez les Casaubon, nous avons vu le domaine, d'abord fragmentaire, s'arrondir d'année en année, finir par atteindre les dimensions du domaine plein, puis s'y maintenir. Chez les Gagnon, nous avons vu le bien de famille, au cours d'une existence humaine, excéder notablement la grandeur ordinaire d'une terre de paysan, pour y retomber par degrés au fur et à mesure de l'établissement des jeunes. Il faut en conclure que le domaine taillé à la mesure des besoins d'une famille d'habitant marque chez nous le fait du développement stable de la propriété rurale. Le domaine plein paysan est la pierre de voûte de tout l'édifice social du Canada français.

Nous nous en rendrons mieux compte, — et de ce qui en découle, — dans une prochaine causerie qui sera consacrée à la revue des institutions se greffant sur la famille canadienne ou se superposant à elle.

Léon GERIN.

Docteur ès Sciences sociales de l'Université de Montréal.

## La Vie religieuse et la paroisse St-Didace

IV

**Les Soeurs de Sainte-Anne.**  
Fondée à Vaudreuil, en 1850, par Monseigneur Ignace Bourget et la Révérende Mère Marie-Anne, la Communauté des Soeurs de Sainte-Anne, dont la Maison-Mère est aujourd'hui à Lachine, a pour objet d'apostolat principal l'instruction et

l'éducation chrétienne de la jeunesse, et comme objet secondaire les oeuvres de charité, telles le soin des pauvres et des malades, les orphelinats, des hospices et les hôpitaux.

Depuis la fondation de la paroisse jusqu'à date, neuf jeunes filles nées à St-Didace ou ayant acquis domicile dans cette paroisse sont entrées dans cette belle communauté canadienne: —

10. Rosanna Barrette, fille de Joseph Barrette et de Rose Brûlé, née le 14 mai 1875. Elle entre en communauté le 10 février 1896 pour y prendre le voile le 25 juillet 1896. Elle prononce ses premiers voeux le 29 décembre 1897. Elle réside actuellement à Worcester, Mass. après avoir eu une première obédience à Newton, Mass. Son nom en religion est soeur Marie-de-la-Salette.

20. Marie Barrette, soeur de la première. Le 29 septembre 1896, âgée de 19 ans, elle commence son postulat, pour prendre l'habit le 25 mai 1897. Le 26 juillet 1898, Soeur Marie-Robertine se consacre à Dieu. Ses deux champs d'apostolat ont été Easthampton, Mass et Lynn, Mass.

30. Eulalie Barrette, soeur des deux premières. Née le 20 avril 1881, elle entre chez les Soeurs de Sainte-Anne le 16 août 1902. Vêue le 16 janvier 1903; profession le 26 juillet 1904. Soeur Rose-de-Marie est en mission à Lynn, Mass après avoir eu deux premières obédiences à Central Falls et à Worcester.

40. Emma Dénommé, issue le 29 mars 1878 de Jean-Baptiste Dénommé et de Marcelline Brûlé.

Le 24 août 1897, elle entre en communauté; le 20 avril 1898, elle revêt le saint habit et se donne à Dieu par la profession religieuse le 26 juillet 1899.

Soeur Marie-Barnabé est actuellement en mission à Dawson, Yukon. Précédemment, elle a exercé son apostolat à Kuper Island, B.C. et à Victoria.

50. Emma Trinque, issue du mariage de Thomas Trinque et de Julie Ricard. A son entrée en vie religieuse, elle a près de 22 ans. C'est le 24 janvier 1910, la cérémonie de vêture a lieu le 28 août 1910 et la profession le 2 février 1912.

Soeur Marie-Julie-du-Sacré-Coeur enseigne actuellement à Lynn, Mass. Elle a déjà résidé à Ste-Geneviève, à Vaudreuil et à Central Falls.

60. Florida Trinque, soeur de la première, née le 29 décembre 1892, elle commence son postulat le 4 août 1911, prend l'habit le 2 février 1912 et fait profession le 24 juillet 1913. C'est à Kamloops, B.C. que Soeur Marie-Thomas-Joseph exerce présentement son apostolat après avoir résidé à Victoria, à Douglas, Alaska.

70. Luména Jacques, fille de Damien Jacques et de Marie Bellemare, née le 11 novembre 1887.

Elle quitte le monde le 5 août 1910, prend l'habit le 2 février

1911 et fait profession le 24 juillet 1912. Après avoir reçu son obédience pour St-Rémi et St-Henri, elle réside actuellement au couvent de St-Gabriel de Brandon.

80. Blandine Jacques, née le 3 août 1900 du mariage de Joseph Jacques et de Poméla Barrette. Les dates d'entrée, de vêture et de profession sont les suivantes: 2 août 1923; 10 février 1924; 24 juillet 1925.

Soeur Marie-Jacques-de-Jésus est actuellement à St-Jacques d'Acchigan après avoir demeuré précédemment à Central Falls et à St-Ambroise de Kildare.

90. Edmondine Lambert, fille de Césaire Lambert et de Léonie Bellemare. Née le 21 mars 1906, elle entre en communauté le 12 janvier 1927, revêt le saint habit le 24 juillet 1927 et fait profession le 10 février 1929.

Soeur Marie-Edmondine, après avoir reçu sa première obédience pour Lachine est actuellement à Ste-Anne des Plaines.

Lucas RENNERO.

## LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE NEW-YORK

GABRIEL FRANCHÈRE

85ième Anniversaire

On a célébré le 16 février dernier, par un dîner dansant, à l'hôtel Montclair, de New-York, le 85ième anniversaire de la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de New-York. C'est la plus ancienne société de langue française de la métropole américaine.

C'est en 1850, que cette société fut fondée par Gabriel Franchère, qui a laissé un nom si vénéré dans l'histoire de nos compatriotes des Etats-Unis. Son but était de grouper les Canadiens-français de New-York, en fondant une société de bienfaisance. L'annonce de la première assemblée est consignée dans un journal de l'époque.

Gabriel Franchère le fondateur de cette société était né à Montréal, en 1786. Il était fils de Gabriel Franchère, Engagé de bonne heure comme explorateur, il fit de 1810 à 1814 un voyage à la côte du Nord-Ouest de l'Amérique. Le récit de ce voyage qui porte le nom suivant "Relation d'un voyage à la côte du Nord-Ouest Canadien de l'Amérique septentrionale, dans les années 1810, 1811, 1812, 13 et 14, par G. Franchère, fils, Montréal, de l'imprimerie de C.-B. Pasteur, 1820". La rédaction de ce livre fut faite par Michel Bibeau. Ce bouquin se vend aujourd'hui au prix de \$30.00.

Il épousa la veuve du peintre Beaucours, Gabriel Franchère mourut à Saint-Paul, Minnesota, en 1863.

Son portrait est conservé dans la galerie du Château de Ramezay, à Montréal (1)

Du Vern.

(1) Catalogue du Château de Ramezay, 1928, page 15.

**L'ECHO DE SAINT-JUSTIN**

**JOURNAL HEBDOMADAIRE**  
**W.-H. GAGNE,**  
Editeurs-Propriétaires,  
SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on vaudra bien s'adresser à nos bureaux.

**L'Heure Catholique**

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 3 mars, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur, sera donnée par le R. P. Joseph Nio, eudiste, aumônier du Bon Pasteur de Montréal. Il continuera d'exposer l'oeuvre de l'Eglise et montrera la sainteté fleurissant en Bretagne.

Cette causerie commence à 6h. précises. A 6h. 20, audition de chant religieux par la Chorale Palestrina sous la direction de M. J.-N. Charbonneau. A 6h. 45 causerie sur saint Thomas d'Aquin dont la fête se célèbre le 7 mars par le R. P. Voyer, O.P., professeur à l'Université de Montréal.

**Emparons-nous de la jeunesse**

C'est le cri du jour dans tous les pays qui veulent se survivre, c'est l'appel lancé par tous les chefs, tous les éducateurs qui, à la lumière des expériences acquises depuis la guerre et principalement au cours des années de dépression, veulent préparer l'avenir et l'asseoir sur une base inébranlable.

"Emparons-nous de la jeunesse". C'est le conseil pressant que le sous-ministre de l'Agriculture de la Province de Québec, M. J.-Antonio Grenier, donnait tout récemment aux agronomes régionaux réunis en congrès à Québec.

"C'est ce que font tous ceux qui veulent conduire les peuples", ajoutait M. Grenier. Intéressez-vous aux jeunes. Votre action n'obtiendra peut-être pas des résultats immédiats, mais elle n'en sera que plus fructueuse et plus solide. Le corps agronomique est créé depuis vingt ans dans notre province. Si nous nous étions intéressés spécialement à la jeunesse dès le début, nous aurions toute une génération de cultivateurs parfaitement préparés à jouer leur rôle dans toute sa plénitude. Mais il n'est pas trop tard pour intensifier l'oeuvre déjà commencée, et d'ailleurs, je sais qu'un grand nombre parmi vous le font déjà."

L'oeuvre déjà commencée!... Elle existe, cette oeuvre. Elle vit et elle se manifeste à travers nos campagnes sous la forme de cercles de jeunes agriculteurs actifs et studieux qui exercent leur initiative dans plusieurs sphères agricoles.

Leur création remonte à une dizaine d'années environ, mais quel beau chemin ils ont depuis tracé, quel bel exemple ils sont pour les jeunes de demain!

Les autorités fédérales et provinciales ont présidé à la naissance de ces cercles et elles suivent leur progression d'un oeil attentif, en leur dispensant tous les encouragements moraux et financiers qu'ils méritent.

Et les jeunes ruraux répondent admirablement à la sollicitude que nos gouvernements manifestent à leur égard en créant de nouveaux cercles, en multipliant leurs séances d'étude, en faisant excellente figure dans le concours annuel du Mérite Agricole Juvénile, en décrochant les prix les plus convoités à l'Exposition Royale de Toronto, alors qu'ils ont à lutter contre les concurrents délégués par les cercles de jeunes agriculteurs les plus avancés des autres provinces du Dominion.

"Si nous voulons avoir une classe agricole instruite, ouverte aux méthodes nouvelles et apte à pratiquer l'agriculture scientifique, commençons par faire l'éducation des jeunes parce qu'ils représentent l'avenir", déclarait l'honorable Adélaïde Godbout en 1931, quelques mois après avoir assumé comme membre du cabinet la haute direction de la chose agricole en cette province.

Nous comptons alors chez nous 54 cercles de jeunes agriculteurs groupant un total de 1,140 membres. Aujourd'hui, nous en possé-

dons près d'une centaine réunissant un effectif de près de 3,000 jeunes, soit un apport d'environ dix nouveaux cercles par an. C'est déjà beau, mais est-ce assez?...

Nous posons la question aux premiers intéressés tout d'abord, c'est-à-dire aux jeunes qui, dans un an, deux ans, trois ans devront abandonner l'école rurale pour le travail assidu de la ferme, aux fils de cultivateurs qui, déjà, dépensent leurs jeunes forces aux côtés de leurs aînés.

Ces jeunes, sont-ils suffisamment préparés aux tâches de demain?... Connaissent-ils assez des secrets élémentaires de l'agriculture raisonnée pour obtenir un plein rendement de leur effort et de leur dépense d'énergie?...

Demandons-nous sérieusement si nous avons fait tout ce que nous devions dans le passé pour les jeunes ruraux, si nous ne pouvons par faire davantage maintenant que la dépression est en voie de devenir une chose d'hier, et qu'il nous faut repartir sur un autre pied.

La dépression, la crise mondiale, si l'on préfère, nous aura donné une leçon en nous montrant la nécessité urgente de l'organisation et du groupement de l'effort. Et quand il y a dans la province de Québec près de cent sociétés d'Agriculture, quelque 800 cercles agricoles et bien au-delà d'une centaine de sociétés coopératives, nous ne voyons pas pourquoi nos cercles de jeunes agriculteurs ne seraient pas deux fois, trois fois, cinq fois plus nombreux. Pourquoi ne verrait-on pas un tel cercle se former dans chaque paroisse, à l'exemple des cercles agricoles qui rendent d'immenses services aux agriculteurs adultes?...

Le clergé appuie l'oeuvre de ces cercles de jeunes ruraux en lesquels il voit le moyen le plus efficace de garder à la terre les fils de cultivateurs; le ministère de l'Agriculture de Québec, avec le concours du ministère fédéral de l'Agriculture, soutient cette oeuvre par le maintien d'une section des Jeunes Agriculteurs, et nos sociétés nationales l'encouragent par la parole, par l'action, par des coupes et des prix décernés à l'occasion de divers concours.

Mais ce n'est pas assez! Il importe que les jeunes eux-mêmes fassent leur part, qu'ils réalisent les avantages qu'ils retireront de leur groupement en cercles d'étude, de leur participation aux concours organisés spécialement pour eux. Il se doivent, eux qui seront dans quelques années les nourriciers de toute une province, de s'appliquer à acquérir les secrets de la science agricole s'ils veulent retirer de la terre tout ce qu'elle est en mesure de leur donner.

Les cercles de jeunes agriculteurs sont là pour les aider, pour faire leur éducation, pour stimuler leur ambition et faire d'eux des cultivateurs avertis et prospères.

Qu'ils en forment partout, qu'ils couvrent la province de tels cercles, et ils auront fait leur part dans le mouvement de redressement général qui se dessine.

Francis DESROCHES.

**AFFRANCHISSEZ VOS LETTRES**

Les demandes de brochures adressées au Ministère de l'Agriculture de Québec doivent porter l'affranchissement régulier.

**RESULTAT D'UNE CONFUSION**

Il y a quelque temps, divers jour-

naux de cette province ont reproduit une liste de brochures distribuées gratuitement aux cultivateurs par le ministère de l'Agriculture d'Ottawa, avec la mention qu'il n'était pas nécessaire d'affranchir les lettres demandant de ces brochures. Il est résulté de cette note une confusion dont le ministère de l'Agriculture de Québec, a à souffrir présentement.

"Depuis quelques jours", dit M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, "le ministère de l'Agriculture de Québec reçoit un

**PETITES ANNONCES**

L'Echo de Saint-Justin et le Courrier de Berthierville sont lus par plus de 20,000 personnes chaque semaine. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces — Vous serez surpris du résultat.

TARIF: 25 mots ou moins 35 cents; 1 cent par mot additionnel. Quatre insertions consécutives pour le prix de trois. A ce prix, les petites annonces seront publiées dans nos deux journaux.

**A VENDRE.** — Bois de construction brut et préparé, de toute dimension, ainsi que bardeaux de cèdre de 1/2 pouce d'épaisseur, aux meilleurs prix du marché. S'adresser à Philibert Belleville, Ste-Emélie-de-l'Energie, Cte Joliette, Qué. C 19—4fs.

**AUX CONSOMMATEURS DE DRECHE**

La Melchers Distilleries informe tous les cultivateurs qu'il y a maintenant de la drêche en grande quantité, et tous peuvent venir sans crainte d'être déçus. Il y en a pour tout le monde.

**A VENDRE.** — Bel emplacement, dans le centre du village de St-Barthélemi. S'adresser à Mme Moïse Villeneuve, St-Barthélemi, Qué.

**A VENDRE.** — Quantité de cartottes de table, premier choix, 50 sous le sac. Téléphonez à 107 s 14 chez Benoit Piette, Grande Côte, Berthierville.

**EUGENE GOSSELIN**

Plombier - Ferblantier - Couvreur. Spécialité: Installation de fournaises à eau chaude et à air chaud. Aussi: Marchandise à la verge et Coupons à meilleur marché que le régulier. St-Barthélemi, P. Q.

**TOUS LES HOMMES D'AFFAIRES ET DE PROFESSION DU DISTRICT TROUVERAIENT CERTAINEMENT PROFIT A ANNONCER DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.**

**ALBERT TRUDEL**  
EPICIER  
St-Barthélemi, P. Q.

Je viens justement d'ouvrir un nouveau magasin à l'ancienne place de Mme Joseph Gervais.

Mon stock est au complet et mes prix très modérés. BIENVENUE A TOUS.

Tél.: 44 Bureau: 75 St-Laurent Louiseville

**Paul-N.-Vanasse, B.A.,**  
AVOCAT-PROCEUREUR.

Affaires Commerciales et Perception de comptes, Créances Hypothécaires. Difficultés Re: Assurances et Accidents du travail.

Tél. 30  
Examen de la Vue, Lunettes et Lorgnons  
**EMILE GRANGER**  
B. Ph. O. O. D.  
Optométriste et Opticien  
Maskinongé, P. Q.

Tél. 30.  
**PHARMACIE GRANGER**  
Spécialités: Prescriptions, Médicines brevetées, articles de caoutchouc, etc.  
Une visite à notre pharmacie, vous convaincra.  
Maskinongé, P. Q.

grand nombre de demandes de brochures qui ne sont pas affranchies. Chaque fois, le service des Postes impose une amende du double de l'affranchissement normal, ce qui, si la chose devrait se continuer, représenterait au bout de l'année une dépense additionnelle et inutile assez considérable. Le ministère de l'Agriculture de Québec garde continuellement à la disposition des cultivateurs une série d'environ 75 brochures agricoles qui sont distribuées gratuitement sur demande. Il ne refuse jamais d'expédier les bulletins qui lui sont demandés, mais les cultivateurs devraient affranchir leurs lettres. Le ministère de l'Agriculture paye l'affranchissement régulier au Service des Postes pour toute la correspondance qu'il envoie chaque jour.

Les lettres qui lui sont adressées doivent être pareillement affranchies par leurs envoyeurs. Je me permettrai toutefois une suggestion: il n'est pas nécessaire qu'une lettre demandant un bulletin agricole soit cachetée. On peut faire une telle demande sous une enveloppe non fermée, ou sur une carte postale, ce qui réduit le coût d'affranchissement d'une cent dans les deux cas, au lieu de trois cents pour une lettre fermée. Mais à tout événement, nous prions les intéressés de bien vouloir mettre sur leurs lettres un timbre couvrant les frais d'affranchissement. Nous continuerons de faire notre part en leur adressant gratuitement les brochures qu'ils demanderont, et en payant l'affranchissement de nos propres envois."

**DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL**

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En le faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

**LE SALVIFLORE**

Le Salviflore est un tonique contre les menues, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge. Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main. Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 20 onces. Mme LOUIS ALARIE, SAINT-JUSTIN.



**Omer Rinfret**  
BOUCHER

(Gros et Détail)  
Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foie, etc.  
Service de Frigidaire  
LOUISEVILLE P. Q.

**Nous pouvons faire vos impressions**

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

**NOS SPECIALITES**

Factures, Entêtes de lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Reçus et Billets, Billes de Râfle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoirs, Calendriers.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'information à:

**L'Echo de Saint-Justin,**  
Saint-Justin, P. Q.

Tél Bell.: 900 s 5

**ADRIEN BASTIEN**

Transport - Général

Deux camions à la disposition du public.

Service rapide et prix modérés  
ST-JUSTIN

**NOUVELLE BOUCHERIE A MASKINONGE**

Viandes fraîches tous les jours de la semaine.

Service de Frigidaire

PRIX MODERES

JOSEPH RINFRET

(Voisin de l'Hôtel Landry)

Maskinongé, P. Q.

Téléphone 968, Heures de Bureau 10 à 12 a.m., 2 à 4 p.m. Le soir de 7 à 8. Excepté le samedi.

**Dr Paul Godin**

SPECIALISTE

Maladies des yeux, oreilles, du nez et de la gorge  
1242, rue Hart Les Trois-Rivières.

**SOUVENIRS MORTUAIRES**



Vos Parents et Amis penseront à VOUS CHERS DEFUNTS

Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières. Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires, avec ou sans portraits, à des prix convenant à toutes les bourses.

Demandez nos échantillons et notre petit livre de prières choisies ainsi que nos prix.

L'Echo de Saint-Justin, SAINT-JUSTIN, P. Q.

**J.-Ernest Gagné,**

SAINT-JUSTIN, P. Q.

AGENT DE LA MAISON

P.-T. Legaré, Limitée, Québec

La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde.

Conditions pour convenir aux clients

# LOUISEVILLE EN ACTIVITÉS...

(ORGANE DU REVEIL LOUISEVILLIEN) PAR PAUL-N. VANASSE, AVOCAT

## Les qualités de l'homme public ou les difficultés de son mandat

Nous commençons la série de ces articles, par une ébauche des qualités inhérentes à celui qui a pour mandat de servir les intérêts de ses électeurs. Tandis que ses amis poursuivent des buts privés, réalisent des intérêts particuliers, le député, lui, a le devoir et la prétention de servir l'intérêt général. Il appartient à tous. C'est un homme public. Il n'exerce pas une profession: il remplit un mandat. S'il a peur des conséquences de son mandat, s'il se dérobe aux difficultés de l'heure, s'il met ses aides-de-camp, ou son bras droit (s'il en a un) au blanc, qu'il se retire. Ce n'est pas un député. Il porte un titre honorifique, c'est tout. Le député doit avoir l'esprit large, un caractère riche, il doit ignorer la susceptibilité, car il est soumis à une critique sévère, parfois exagérée. L'opinion le suit partout, elle est souvent contradictoire, parfois inconciliable. A lui par sa conduite à n'y pas donner prise. Le député est un être à part. Il ne doit pas avoir d'amis intimes. Ce sera sa mort aux élections. C'est son plus grand péril. A lui d'éviter cet écueil. Quand un médecin ou un avocat ont terminé leur consultation, ils sont quittes envers leur client et ils ne doivent des comptes à personne. Le député lui en doit toujours, il a tout le public comme clientèle. S'il est vrai qu'on monte à un poste élevé plus aisément qu'on ne s'y conserve et que l'on voit des hommes tomber d'une haute fortune par les mêmes défauts qui les y avaient fait monter, ces défauts prennent dans la chute couleur de taches qui effacent leurs qualités ou les services qu'ils ont rendus. Le député qui passe pour heureux a connu, connaît ou connaîtra la déception irritante, humiliante ou simplement mortifiante des revers. Ne riez pas: un député est plus à plaindre qu'à envier.

A une époque où il y a, inégalement distants l'un de l'autre, l'habile homme "qui entend avant tout ses intérêts" l'honnête homme "qui ne vole pas sur les grands chemins" et l'homme de bien qui "sans être ni un saint", pas même un dévot, mais qui a simplement de la vertu et des principes, le député doit plaire aux uns et aux autres, et c'est en cela qu'il est le plus pitoyable, car il ne peut plus être indépendant, c'est un luxe, qu'il ne peut plus se payer!

Le député, une fois la fumée de la bataille dissipée, doit garder au fond de sa mémoire les coups reçus, les trahisons ressenties, mais il ne doit pas le faire voir à ses ennemis. Un député qui n'a pas d'ennemis n'est pas un député, seulement, souvent quelqu'étrange que cela puisse sembler, ses ennemis le serviront, sans le vouloir aux heures décisives. D'où il résulte de ce tableau complexe, fertile en contraste que le député doit être avant tout un homme habile, très instruit, possédant ses classiques à fond, fin observateur des personnes et des choses, homme du monde qui se sent à sa place partout, diplomate, psychologue, longuement préparé aux difficultés de la politique.

D'où il résulte aussi que ce n'est pas au premier venu de s'aventurer dans la politique, et que certaines candidatures qui ont tenté de se dessiner, sont évidemment destinées à faire pouffer de rire ceux qui savent encore rire sensément. En dépit de la ridicule ambition de certaines têtes enflées d'importance, nous saurons démontrer au public qu'on ne s'improvise pas député, mais qu'au préalable, il faut savoir parler et savoir surtout quoi dire. Et si après cela, vous voulez être député, c'est que vous avez la vocation! Et alors, tout sera à point, et vous réaliserez au moins quelques-unes des caractéristiques essentielles de l'homme public que j'ai tenté d'analyser dans ce premier article.

## LES CHEMINS DOUBLES

Il y aura au début de mars, une importante réunion du conseil de Comté. Parmi plusieurs questions d'ordre général, l'on m'a demandé de signaler en particulier la question des chemins doubles. Je comprends qu'il s'agit d'un mouvement de progrès, consistant sur tout le parcours des routes du comté, à un chemin double qui facilitera davantage la circulation d'hiver si lente et si pénible, qu'on se croirait presque, aux jours d'humeur douteuse, aux premiers temps de colonisation.

Le Canadien est peut-être trop lent à adopter des choses nouvelles, modernes. C'est un tort. Car le progrès est une merveilleuse formule, souvent une source infaillible de succès. A la campagne, l'ennemi d'hiver, c'est la neige. Aux cultivateurs de la combattre. On lui en offre tous les moyens. Ces routes doubles seront à la charge des municipalités sur toute leur longueur. Il y a naturellement des gens à vue courte qui sont opposés à ce mouvement de réaction. Laissez les se chicaner entre eux, et pendant ce temps, agissez. Ce faisant, vous aurez mérité la reconnaissance des gens qui savent apprécier les mesures intelligentes, les organisations nouvelles qui ont du bon sens, les améliorations avantageuses pour tous. En sanctionnant cette mesure des "chemins doubles" le conseil de comté? Aura assurément les remerciements publics de la Ville de Louiseville qui se voit ralentie dans ses activités par des longs mois de neige où il nous devient impossible de nous risquer sur les routes. Appuyons cette mesure de toutes nos forces; genculons-le s'il le faut absolument, mais surtout agissons. C'est au nom du progrès qu'on vous le demande. Et puis comme ce travail ne doit pas s'opérer avant l'hiver de 1936, les intéressés auront tout le loisir d'étudier la question pour en venir à une entente uniforme. D'ailleurs, les comités de Berthier, de Joliette, de Montcalm, de l'Assomption, pour ne parler que de ceux-là possèdent tous des chemins doubles, à la grande satisfaction de ses résidents. Le comté de Maskinongé est à peu près le seul de la province ayant encore les chemins simples. C'est assez dire que cette amélioration pratique s'impose dans notre comté. Aussi, devons-nous l'appuyer de toutes nos forces, car il y aura d'immenses avantages à retirer de ce genre de chemins d'hiver. J'espère donc que la question sera comprise par tous.

## M. Philippe DuSablon

(Une belle carrière)

M. Philippe Du Sablon, qui vient de prendre sa retraite après 42 ans de services loyaux à la Compagnie du Canadien Pacifique, est né à Ste-Anne de la Pérade, le 12 janvier 1869.

Il a étudié au collège du Sacré-Coeur du même endroit. En 1888, il entra au service du Pacifique, et débutait à Joliette, à titre d'assistant-agent.

En 1890 — il fut opérateur de nuit à Louiseville qui en ce temps-là n'avait pas l'importance d'aujourd'hui.

En 1891, il est nommé agent de gare à Lavaltrie, et en 1892, on lui adjoint une promotion importante en le plaçant au poste de Lanoraie.

En 1896, il devient agent de l'Épiphanie, et refuse à cette date, la position d'expéditeur (despatcher) des trains à Québec, sous la surintendance de W.-C. Hall.

De l'Épiphanie il est transféré à Maskinongé en 1902, pour enfin en 1906, devenir définitivement demeurer à Louiseville, comme agent de la gare, poste qu'il a toujours occupé depuis vingt huit ans consécutifs, ce qui établit ses années de services au Canadien Pacifique au chiffre éloquent de quarante-six ans.

Cette retraite prévue et surtout méritée laisse un vide profond et difficile à combler. Ponctuel, affable,

dévoué, M. Du Sablon laisse le souvenir d'un homme actif, débrouillard, dont il nous sera difficile de perdre les traces. Après les heures de la semence, viennent celles de la récolte. Nous souhaitons à notre ancien chef de gare des heures sereines et heureuses.

Vers 1926, il occupa la charge de marguillier, à l'époque même où son frère, de regrettable mémoire, le chanoine Du Sablon était curé de Louiseville.

Marié en 1893 à Mlle Marie Emélie Mineau, appartenant aux vieilles familles de l'endroit, il a eu huit enfants dont trois seulement vivent: l'Abbé Auguste, vicaire à Ste-Jeanne D'Arc de Shawinigan, Lionel serrefrein à St-Gabriel de Brandon, et Mlle Antoinette.

De nombreux messages de félicitations ont été transmis à M. Du Sablon parmi lesquels nous relevons les noms de J. Humphrey, Vice-Président général de la Compagnie, H.-A. Buchanan, chef de l'expédition des trains à Montréal, J. N. Petvin, expéditeur des trains de Montréal, J.-P. Grimard et nombre d'autres.

### CARNET SOCIAL

#### Gélinas-Lafleur

Samedi matin, à onze heures, en l'église de Louiseville, décorée de palmiers, de roses blanches et de lis, M. l'abbé P. E. Courcôlles a béni le mariage de Mlle Françoise Lafleur, fille de Mme Lafleur avec M. Albéric Gélinas, fils de M. et Mme A. Gélinas de Montréal. Le Dr Lafleur accompagnait sa sœur et M. Mario Beaudry, avocat était le témoin du marié. Pendant la messe le programme musical fut exécuté par Mme R. Latourelle et M. Jos Desjarlais. Mme D. Ringuette touchait l'orgue et exécuta à l'entrée et à la sortie, la grande marche nuptiale.

La mariée portait une robe de faille azur à col Médecis, manches gaines et traîne avec chapeau de paille Némé de même ton; son bouquet se composait de lis et de muguet. L'Avocat Lafleur de Montréal et M. A. Béland plaçaient les invités.

Mme Lafleur, mère de la mariée portait une robe d'après Molyneux, en crêpe aubergins, chapeau de bakon de même ton et touffe d'orchidées au corsage. Madame Gélinas, mère du marié portait une robe d'après Lelong, en crêpe français émeraude, un chapeau de paille italienne et une parure de maître de Russie, son bouquet de corsage se composait de roses et de muguet. Après la cérémonie, il y eut réception chez Mme Lafleur, où les salons étaient décorés de fleurs du printemps. Le "Petit Duc" de Montréal faisait les frais du service.

M. et Mme Gélinas partirent ensuite pour New-York et Washington. Pour voyager, Mme Gélinas portait un ensemble de lainage rouge chinois et un petit chapeau d'antilope brun. A leur retour M. et Mme Gélinas habiteront Outremont. Beaucoup d'invités étrangers étaient à Louiseville pour ce mariage, et il y eut une assistance à la cérémonie et aux abords de l'Eglise telle qu'il ne s'était jamais vu à aucun mariage.

Mlle Jeanne Turgeon recevait à l'heure du thé à un shower de toile en l'honneur de Mlle Lafleur. Les salons étaient décorés aux couleurs de la St-Valentin et la table était égavé de bougies rouges.

Mme Pierre Prémont de Québec passe quelque temps à Louiseville l'hôte de son oncle et cousin, MM. Thos et Paul Vanasse.

Le Dr C. Michaud a passé une fin de semaine à St-Barthélemy chez le Dr Comtois.

Mme F.-X. Doucet de Montréal chez sa mère Mme C. U. St-Jean.

Le notaire Coutu, de Plessisville, chez ses parents M. et Mme J.-A. Coutu, N.P.

M. Normand de Trois-Rivières a visité sa fiancée Mlle Simone Fleury et sa tante Mme Emile Normand.

M. et Mme Georges Chevalier, M. Thos Vanasse, le Dr C. Michaud ont pris la partie de Bridge chez M. et Mme J. Bertrand.

### VARIA

Une Police est-elle suffisante à Louiseville?

Je dis catégoriquement non. Tout récemment, une arrestation d'une nature spéciale était urgente à opérer. En trois heures de démarche,

### Le Coin de Madame

#### HIVER, COMMENT VEUX-TU QUE JE PUISSE T'AIMER?

O Nature, dis-moi, pourquoi m'as-tu fait naître  
En ce pays du rude hiver, quand tout mon être  
Est un cri vers l'azur vivant et parfumé?  
Hiver, comment veux-tu que je puisse t'aimer?  
Je porte en moi la vie et la chaleur des âges,  
Et je ne suis émue au charme des visages,  
Que si leur doux profil m'apparaît découpé  
Sur un jardin de juin ou sur un ciel d'été.  
Tous les parfums du monde ont pris mon cœur pour cible,  
Comment puis-je chanter ta froideur impassible  
Sans arômes, sans voix, sans jeunesse et sans cris?  
Et, dis-moi, qu'as-tu fait du poème des nids?  
Des aurores de perle et des soirs écarlates?  
Tu m'as trop angoissée et ma rancune éclate.  
Prétends-tu refroidir avec ton cœur tout blanc  
Mon cœur tout rouge encor des roses du printemps?  
Mon cœur immense et plein où tu n'as pas de place!  
Penses-tu m'émouvoir avec ton cœur de glace?  
Penses-tu me charmer avec tes arbres morts?  
Vois: tous mes souvenirs sont lourds du poids des ors  
Qu'ont gravés dans mes yeux les mois tièdes et tendres.  
Si je rêve chez toi, ce n'est que pour attendre  
Le jour où je pourrai célébrer dans mes chants,  
Le renouveau, la vie, et le cœur du printemps!  
(Collaboration spéciale)

### SOUVENIRS DE VERSAILLES

Le nom de Versailles évoque un palais imposant situé au milieu d'un parc, et les traités qui y furent signés. On imagine les jeux d'eaux magnifiques, les départs de chasses royales, les rois majestueux entourés de leurs courtisans et, plus près de nous, les élections du président de la république.

Ce n'est pas ce Versailles-là que je veux évoquer pour vous. Je ne vous parlerai pas du Versailles classique des encyclopédies et des guides pour touristes. Je ne vous décrirai pas le palais central au fronton duquel un soleil entouré de rayons est sculpté, célébrant la gloire du grand roi qui le fit construire.

Je ne vous ferai pas le récit d'un pique-nique à Trianon. (Les deux Trianon sont des châteaux de moindre importance édités dans le parc). Ce jour-là, un groupe de Canadiens et d'Américains sous l'égide d'une charmante vieille dame française débatta sur l'herbe un merveilleux panier de provisions, et c'est couronnés de feuillages, tel d'antiques faunes, que nous parcourûmes les allées, à la recherche du passé.

En fermant les yeux, je revis ces moments délicieux. Après nous être attardés au Petit Trianon, demeure favorite de Marie-Antoinette, nous allâmes visiter le Hameau construit pour le délassement de cette malheureuse reine. Sous l'ombre épaisse des platanes, un étang immobile, jonché de nénuphars, reflète, tel un glaude miroir, une petite maison rustique au toit de chaume. Nul ne saurait décrire l'obsédante mélancolie de cet endroit. Tout est ombre, silence. C'est là que la jeune reine venait jouer à la fermière. Elle arrivait toute simple, vêtue de mousseline blanche et, avec ses dames d'honneur, pétrissait des fromages dans de fins bols de Sèvres à son chiffre. Elle cherchait à oublier le luxe tapageur de la cour, les intrigues, les bals, les fêtes, le vide de sa vie frivole à côté d'un mari indifférent et d'une cour hostile à sa

nous n'avons pu atteindre la police. Où était-elle? Que faisait-elle? Personne n'était à même de nous renseigner. Ainsi, pour la nuit, ceux qui qui voyagent savent assez qu'il y a une certaine circulation dans les rues; d'où il faudrait une police de nuit. S'il y en avait une l'un de nos bitoutiers n'aurait pas trouvé. Le matin, sa vitrine enfoncée, et une bonne partie de sa marchandise en étalage disparue et volée. De plus une police de nuit vigilante serait nécessaire à la sécurité des citoyens, à bien des points de vue. Un cas de feu pourrait être signalé ou contrôlé plus rapidement. Parce que dans le jour, il n'y a certes pas grand danger à circuler dans nos rues, et les maraudeurs ne se risquent pas d'opérer dans le jour. Ou bien comme moyen terme, mettons les heures réglementaires de la police la nuit. Mais comme notre chef — pourquoi notre chef — puisqu'il est seul aimé probablement mieux travailler le jour que la nuit. Alors, nommons une police supplémentaire pour la nuit.

### beauté et à sa jeunesse.

Nous quittons à regret cet endroit triste et charmant, mais j'emporte sous mon front une image que rien ne pourra jamais altérer.

J'évoque un moment l'éblouissante fête de nuit au bassin de Latone. Les feux d'artifice éclatent en gerbes étincelantes et ruissellent avec les jets d'eau qui sortent de la bouche de bronze des divinités de la fable. Des piqueurs en costume Louis XV sonnent du cor vers les quatre coins du parc. C'est l'hallali des chasses royales! Tous les ans, l'Etat offre ce spectacle au peuple. Et les gens s'entassent dans le parc, retenus à l'ordre par les gendarmes.

Je revois aussi la tombée du crépuscule sur la terrasse de l'Orangerie, parmi les arbustes taillés en boules ou en cônes bien sagement plantés dans leurs caisses vertes. On éprouve encore là une impression de calme ineffable. Tout est harmonieux, modéré. Le génie architectural français, qu'il travaille dans la pierre ou qu'il dessine des parcs, réside dans le parfait équilibre des proportions. Il est fait de mesure, d'harmonie et de grâce.

Saluons en passant les trois marches de marbre rose chantées par Musset. Par un souci de vérité historique, je dois vous dire que ces marches sont un nombre de six. Mais un autre poète a dit: "Même quand il a tort, le poète a raison." Musset a écrit un poème intitulé: "Sur trois marches de marbre rose" et telles elles resteront dans le souvenir de tous.

Le soleil descend sur le grand canal, cet immense lac artificiel au bout du tapis vert. Dans les jardins dessinés par LeNôtre, les blanches statues semblent frissonner sous la fraîcheur du soir. Les fontaines jaillissantes se sont tuées pour faire place aux chants d'oiseaux. Dans le grand palais, la galerie des glaces ne doit plus être qu'un reflet où des ombres d'autrefois viendront contempler leur image. Je ne m'aventurerais pas dans la galerie des batailles de crainte d'y voir le Petit Corse contemplant le lever du soleil d'Austerlitz.

Les rois sont morts, les reines envolées. Marie Antoinette a glissé sa tête charmante sous les couperet fatal. Les dalles de marbres ne rentrent plus sous l'impérieux talon des bottes de Napoléon. Les impératrices et les reines ne sont plus qu'un souvenir.

Il ne reste plus de tout cela que des souvenirs grandioses. Trois siècles d'histoire de France sont écrits dans ces châteaux et dans ce parc.

Que de gloire, de bonheur, de larmes, d'amours sont inscrits dans ces pages magnifiques par des artistes au goût très sûr, lorsque la nuit tombe, que de fantômes doivent errer dans ces allées silencieuses.

On voudrait étreindre le passé, vivre quelques heures en ces temps héroïques, parmi les fêtes d'autrefois, avec le Roi-Soleil et Molière, avec Marie-Antoinette.

Mais le moderne gardien agite son gros trousseau de clefs. "On ferme! On ferme! On ferme!" Adieu, Versailles.

Claire GERVAIS-ROY.

# NOS COURRIERS

## St-Barthélemi

**Mariage.** — Pour le 4 mars, on annonce le mariage de Mademoiselle Aurore Ayotte, fille de M. Joseph Ayotte, avec Monsieur Zénon Dupuis, fils de M. Henry V. Dupuis, de Maskinongé.

**Baptême.** — 23 fév. — Joseph, Gaston, Jean-Guy, enfant de M. Hector Adam, Parrain et marraine, M. et Mme Ubald Gervais.

**Louanges.** — 13 fév. — Odele, fille de M. Anatole Toupin, décédée à l'âge de 10 mois.

**Divers.** — La Fraternité du Tiers-Ordre a eu, au commencement de la semaine, un triduum prêché par le Rév. Père Victor, O.F.M.

La Ligue des Anciens Retraitants aura le plaisir d'entendre M. Gérard Denis, avocat de Joliette, à la réunion d'action catholique du 2 mars.

M. Charles Ed. Mayer, fils de M. Edouard Mayer, a été recommandé aux prières dimanche, comme étant gravement malade.

Le village a eu l'honneur de recevoir la visite des officiers de la Commission des Ligueurs, samedi dernier.

## ACTIVITES SPORTIVES A L'ACADEMIE-ECOLE D'AGRICULTURE ST-BARTHELEMI

Dimanche dernier, se jouait la troisième partie d'une série éliminatoire entre les équipes "Montréal" et "Canadien". Le résultat favorisa le "Montréal" qui, par le fait même, remporta le titre de Champion de l'Académie-Ecole d'Agriculture, ayant déjà enlevé les deux parties précédentes.

De plus, cette victoire lui méritait l'honneur de s'approprier la coupe généreusement offerte dans ce but par un ami enthousiaste du sport.

Dans cet effort final, il serait injuste de ne mentionner que quelques noms des vainqueurs: tous ont fait bonne besogne; les nombreux spectateurs y ont admiré une équipe bien disciplinée; l'arrière-garde solide et effective diminua grandement le travail du gardien qui trouva la partie facile, n'ayant qu'une dizaine d'arrêts à effectuer; les avants ne cessèrent de narceler l'adversaire, et, grâce à la coopération intelligente qu'ils apportèrent à leur attaque, virent la victoire pencher en leur faveur.

Chez les vaincus, M. Alain Payette, gardien des buts, se distingua d'une façon particulière, spécialement à la troisième période, où il afficha une tenue impeccable, éloignant avec habileté les nombreux lancers, (plus de 40) de ses adversaires. On apprécia de même les services de M. l'abbé A. Laporte, vicaire.

Nous serait-il permis de signaler un défaut sans lequel l'équipe vaincue aurait vu ses efforts couronnés par une victoire certaine? C'est celui de l'individualisme; en maintes occasions, une passe bien faite à un copain mieux placé aurait valu un but assuré.

M. l'abbé L. Dion, vicaire, daigna mettre la rondelle au jeu, aux applaudissements frénétiques de l'assistance.

Les arbitres, Florimont Perreault et Paul-Emile Champagne surent diriger la joute à la satisfaction générale.

Certes, ce fut une joute des plus passionnantes, digne de clôturer brillamment une saison bien remplie.

**ALIGNEMENT:**  
MONTREAL—Buts: V. Bergeron; défense: Rév. A. Sauvé, c. s. v. et Gérard Gratton; centre: Roger Lachapelle; aile droite: Rév. L.-P. Cloutier; aile gauche: Pierre Brisette; Subs: G.-Etienne Jodoin, Gilles Lévesque.

CANADIEN—Buts: A. Payette; défenses: Rév. S. Forget, c. s. v. et M. l'abbé A. Laporte; centre: J. Paul Saint-Cyr; aile droite: Albini Lafortune; aile gauche: Lucien Farley; Subs: Maurice Brière, Blaise Lincourt.

ARBITRES: Florimont Perreault et Paul-Emile Champagne.

JUGES DES BUTS: Jean Laferrière et Bruno Gariépy.

## St-Norbert

En visite. — M. M. Nadeau curé de St-Gabriel de Brandon, M. D. Houle, vic. et M. L. Mongrain et A. Loyer en dîner à notre presbytère, ces jours derniers.

Mlle Valéda Guilbault, de Montréal ancienne citoyenne de notre paroisse est venue faire ses visites d'adieu chez les familles A. Champagne et E. Guilbault. Le 26 février, fidèle à l'appel divin, elle quitta tout et se dirigea vers le noviciat des Srs de la Providence. Félicitations et vœux de persévérance.

**De retour.** — M. A. Jetté, employé chez "Lavallée et Poulette" de retour d'une promenade chez ses parents. De là, on dit qu'il se rendit à St-Thomas pour rendre visite à... "son amie"...

M. Valentin et Jeannette Laporte de passage à Joliette samedi.

MM. Bernard et Lucien Laporte, Léo-Paul Poirier, Armand Charbonneau, Emile Ducharme, Noé Robillard, William Dubeau, Damien Coulombe, Georges Denis, Mmes Pierre-Paul Houle et Alp. Aubuchon, sont de retour d'un voyage à Montréal.

## Maskinongé

Le Rév. Père Pintal, rédemptoriste à rendu visite à Mgr Béland, P. D. et à M. le Curé D. Gélinas, en fin de semaine, et fit un éloquent sermon à la grand-messe dimanche.

M. l'abbé Donat Livernoche, vicaire à St-Paulin dans sa famille à l'occasion de la mort de sa soeur Mlle M. Rose.

M. P.-E. Casaubon de passage à l'île du Pas la semaine dernière.

Mme Edouard Fréchette, en traitement à l'Hôpital Notre-Dame depuis cinq semaines, est revenue parmi nous en pleine voie de guérison.

M. et Mme Herménégilde Bastien de Montréal, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Romulus Bastien.

Mlle Gilberte Giroux, de Louiseville, en visite chez des parents il y a quelques jours.

M. et Mme Henry Adam en visite récemment chez M. Wilfrid Lessard, leur gendre.

Mme J. N. Croisette, de retour d'un voyage de quelques semaines à Montréal.

Mme Omer Déziel a passé une semaine à St-Léon, chez sa soeur Mme Lesage.

M. et Mme Lucien et leur bébé Jean-René, à Ste-Ursule dimanche.

Le 9 février, M. Antoine Béland, fils de M. Joseph T. Béland a fait résonner un magnifique violon. Le sort a favorisé M. Frank Thisdel de Ste-Ursule. Nos félicitations à l'heureux gagnant.

**Décès.** — Nous sommes au regret d'annoncer le décès de Mlle M.-Rose Livernoche du rang "Petit Bois", survenu le 24 courant, après une très courte maladie.

Ses funérailles ont eu lieu le 26 courant.

Nos sympathies à la famille.

M. et Mme Wilfrid Baron Lafrenière, remercient sincèrement leurs invités du 8 février dernier, de leur belle visite, et pour la magnifique partie de "500" qu'ils ont bien voulu organiser, à l'occasion du soixante-et-unième anniversaire de naissance, de M. Wilfrid Baron Lafrenière. M. Lafrenière daigne remercier en plus ceux qui ont eu l'amabilité et la générosité de lui faire cadeau d'une superbe lampe radio. Un cordial merci à tous et attention au "Chicago" BIDOU???

A la dernière excursion, M. et Mme Wilfrid Baron Lafrenière, se sont rendus voir leur fils, le Rév. Père Jean Julien B. Lafrenière, O. M. I. au Noviciat des Oblats, M. I. de Ville La Salle, en compagnie de leur fils ainsi que de son épouse, M. et Mme le Dr Jules B. Lafrenière, Chirurgien-Dentiste, à Montréal.

Le 14 février dernier, M. et Mme Wilfrid Baron Lafrenière, donnaient leur repas de famille annuel, spécialement réservé aux vieux parents. Etaient présents:

M. et Mme François B. Lafrenière, de Maskinongé, M. et Mme Amable B. Lafrenière, de Maskinongé, M. et Mme André B. Lafrenière, de St-Justin, M. et Mme Joseph Saucier, de Maskinongé, M. et Mme Paul-Emile B. Lafrenière, ainsi que leur icône fillette, la petite Hélène, M. Henri B. Lafrenière, de Maskinongé, M. Armand Paquin, de Sorel, M. et Mme W.-B. Lafrenière, ainsi que leurs trois enfants, M. Georges L. B. Lafrenière, (étudiant) de Maskinongé, Mlle Françoise B. Lafrenière, (étudiante) au Couvent de Maskinongé et M. Robert B. Lafrenière, (étudiant) au Couvent de Maskinongé.

Les cartes furent l'attraction spéciale de tous. M. Jérôme Trudel, en visite à Maskinongé est venu prendre une partie avec ses vieux amis d'autrefois, mais toujours hasardeux pareil. M. François B. Lafrenière, malgré ses quatre vingts ans, qui jouait avec son frère M. W.-B. Lafrenière, s'est risqué à prendre les guides de la "pouliche" laquelle il a menée à bonne fin. Nos félicitations.

Mais ce n'est pas tout, son frère M. Amable B. Lafrenière, qui jouait avec M. Jérôme Trudel, voyant le courage de son frère aîné, se hasarda lui aussi à prendre une "pouliche", qu'il ne manqua pas. Nos félicitations...

Tout se passa joyeusement, et comme toujours M. Amable B. Lafrenière, sut nous faire rire avec ses belles chansons comiques, et spécialement sa favorite "Adèle" qu'il aime beaucoup.

C'est regrettable que leur frère ainsi que sa dame M. et Mme Ovide B. Lafrenière de Ishpeming, Michigan, n'aient pas été proches parce qu'il aurait certainement secondé, mais espérons que les beaux jours de l'été vont nous les ramener, parce que l'on parle d'une grande "fête" pour cet été. (Que ceux qui ont des oreilles pour entendre, entendent.) Tous se retirèrent à une heure assez avancée, joyeux et contents.

## Ste-Ursule

**Funérailles.** — Lundi dernier eurent lieu les funérailles de Mme Israël Noël âgée de 79 ans. Ses funérailles eurent lieu à 9 hres au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis venus pour rendre un dernier hommage à la défunte. Elle laisse dans le deuil, une soeur Mme Ferdinand Lupien, 4 filles et 4 garçons, Mmes Azarie Béland (Maria) Mme Joseph Lessard de Louiseville, (Anna) Mme Wilfrid Elliott (Elzéa) Mme Donat Michaud, (Flore Anna) MM. Willie, Freddy, Albert, Ovide Noël. Le service fut chanté par M. le Vicaire Gaboury, M. le Curé Baril fit l'Absoute.

Le corps fut porté par ses neveux MM. Azarias Gagnon, Wardy St-Pierre, Omer Béland, Willie Noël, Arthur et William Lupien, M. Lucien Lessard conduisait le corbillard. La quête fut faite par Mme Wardy St-Pierre et Mme Omer Béland.

A la famille en deuil offrons nos profondes sympathies.

M. Eugène Béland, de St-Boniface de passage chez M. Arthur Lessard.

M. l'abbé Baril, notre Curé, est allé à Québec la semaine dernière pour affaires.

M. Robert Savoie professeur à Montréal, à Ste-Ursule chez son frère M. Roland Savoie professeur et chez M. Charles Charette.

M. et Mme François Bergeron et leur fille Marie Rose à Ste-Angèle, chez M. Xavier Lessard et Mme Virginie Béland la semaine dernière.

M. et Mme Zoël Vincent sont allés à Montréal pour assister à la profession de Mlle Annette Vincent, à la Maison Mère des SS. de la Providence.

Mme Ernest Savoie, de St-Barthélemi, a passé une huitaine chez sa belle soeur Mme Eugène Lessard.

Mlle Madeleine Leblanc, fillette de M. et Mme Ogilva Leblanc est revenue de l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières samedi dernier.

## Lanoraie

**Sépultures.** — M. Joseph Henri Durieux, décédé le 17 février à l'âge de 76 ans.

Mme Adélaïde Chaput décédée le 23 février après une longue maladie.

**Va et vient.** — M. l'abbé Olier Bérard, à St-Ignace de Loyola pour les Quarante Heures.

Mlle Tremblay, de Chicoutimi de passage au Couvent de la Providence.

M. Euphrasie Piette, Irène Bonin et M. Lorenzo Desmarais de retour d'un voyage à Sorel.

M. Wilfrid Blais, de retour de Montréal.

MM. Armand Laroche et Armand Champagne, à Ste-Elisabeth, dimanche.

**Sport.** — A Lanoraie, jeudi le 21 février le Ste-Elisabeth défait le Lanoraie par 3 à 1.

A Ste-Elisabeth, dimanche le 24 le Lanoraie remportent la victoire par 4 à 2.

Les membres du club remercient M. Edouard Pelland pour sa chaleureuse réception.

Samedi, le 2 mars deux comédies seront présentées par le Cercle Athlétique au profit des Oeuvres de la Jeunesse: "Mon Petit Tonton" de René Bastien et "Un Mariage au Téléphone". Portes ouvertes à 7.30

4		
	5	
		6

## SUIVEZ CE CONCOURS ET FAITES-LE SUIVRE PAR VOS AMIS.

(L'Echo de Saint-Justin)

hres p.m. Bienvenue à tous.

**ON DIT QUE...**  
ON DIT que Kid préfère le snowmobile à tout autre moyen de transport!

ON DIT que les "serins" des joueurs de hockey ont trouvé la veillée longue dimanche soir!

ON DIT qu'on a hâte de faire la connaissance d'Adonis de Séraphin, du Père Branchu, de Ferdinand, d'Hippolyte et de l'Once Pancrace.

ON DIT que les "22" de 1935 ne donnent pas la satisfaction de celles des années passées.

ON DIT que l'amour n'a pas de limites...

## Ile Dupas

**Mariage.** — Le 20 février eut lieu en l'église de l'île Dupas, le mariage de Mlle Rose-Eva Courchesne à M. Armand Sylvestre, de St-Cuthbert. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé J.-A. Richard, curé de la paroisse. Après le mariage, le vin fut donné chez M. Omer Courchesne père de la mariée. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour voyage. De nombreux parents et amis assistaient à ce chic mariage.

**Naissance.** — M. et Mme Alfred Plante, née Bernadette Moreau, un fils, Joseph-Jean-Paul, Parrain et marraine: M. et Mme Edouard Massé, de l'île St-Ignace, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Alfred Rochette, de St-Viateur d'Anjou, de passage à l'île Dupas la semaine dernière, chez des parents.

M. et Mme Adolphe Farly, de St-Elphège, en visite chez leur oncle, M. Candide Farly.

## St-Gabriel de Brandon

**Sport.** — Mercredi dernier, à l'Académie des frères du Sacré-Coeur, il y eut une après-midi récréative. On y fit jeux et courses sur patins, plusieurs prix furent distribués à nos jeunes patineurs.

## 100 PIASTRES EN PRIX

### Grand Concours.

Placez des chiffres dans les carreaux vides de manière à former le nombre 15, horizontalement et verticalement. Lorsque vous aurez résolu le problème, découpez ce coupon, et adressez votre réponse à:

## DEPARTEMENT DU GRAND CONCOURS

Casier Postal 128

ST-HYACINTHE P. QUEBEC.

## SUIVEZ CE CONCOURS ET FAITES-LE SUIVRE PAR VOS AMIS.

## Les 3 éléments vitaux

(CALCIUM - PHOSPHORE - FER)  
donnent de l'énergie

Vous sentez un regain d'énergie dans votre organisme tout entier quelques jours après avoir commencé à prendre le Sirop Fellows? C'est parce que le Fellows contient les "3 éléments vitaux", qui fortifient en activant la circulation, en aidant à enrichir le sang et en revivifiant le système nerveux. Essayez vous-même le Sirop Fellows! durant un mois ou deux, et vous éprouverez une nouvelle sensation d'entrain et d'énergie.

## SIROP FELLOWS

UN COMPOSÉ D'HYPHOPHOSPHITES de réputation mondiale

**Cercle des fermières.** — Mercredi dernier, également, eut lieu la réunion des membres du cercle des fermières. Quelques améliorations furent adoptées, à citer, un nouveau métier à la disposition de toutes les membres.

Plusieurs nouvelles membres s'enregistrèrent.

**Décès.** — Dimanche, le 10 février, décédait, chez son frère Adélaïde, M. Roméus Bibeau. Les funérailles eurent lieu le mardi suivant, en l'église paroissiale.

Mercredi le 13 février, M. Georges Guimont, rendait son âme à Dieu, après une longue maladie. Ses funérailles eurent lieu le samedi 16 février suivant à 10 hres, au milieu de nombreux parents et amis.

Nos sympathies les plus sincères aux familles en deuil.

— Pour vos travaux d'impressions adressez-vous à l'Echo de St-Justin, un homme de 45 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

## Faites suivant UN PROCÉDÉ QUI A SUBI L'ÉPREUVE DU TEMPS.

Il s'est tenté bien des expériences dans la fabrication des cigarettes, mais on n'a encore rien trouvé pour égaler le procédé employé dans la production des Sweet Caporal et qui a subi l'épreuve du temps. Il comporte le choix des meilleurs tabacs, que l'on ait mûri comme le vin de la vendange pendant au moins trente mois, puis on les roule dans les plus fins papiers. C'est le seul moyen de fabriquer une bonne cigarette et cela explique pourquoi un nombre plus grand de fumeurs disent chaque jour que "les Sweet Caporal sont plus doux et leur saveur est meilleure".

## CIGARETTES SWEET CAPORAL



"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé".  
Lancel

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

**LES PROUESSES PHENOMENALES DE L'EQUILIBRISTE BLONDIN**

Cet acrobate est le plus grand artiste de l'air de tous les temps. Il traversa les chutes Niagara, à 200 pieds d'altitude, sur un câble raide. — Devant le Prince de Galles. — Une curieuse page d'histoire sur cet homme qui fut exempt du vertige.

Aucun acrobate, probablement, n'a joui d'une plus grande réputation que Blondin, surnommé l'Empereur de l'air.

L'exploit qu'il accomplit, il y a plus de cinquante ans, en traversant au-dessus des chutes Niagara sur un câble raide, sembla si stupéfiant et intéressa tellement le public avide d'émotions nouvelles, que la presse mondiale dut tenir ses lecteurs au courant des faits et gestes de cet artiste funambule.

La réclame exceptionnelle qui en résulta fit la fortune de Blondin. Partout on voulait voir, et, pendant des années, son passage dans une ville attirait des foules.

Or, comme les principaux exploits de Blondin ont eu lieu en Amérique, en partie même sur la terre canadienne, il devient, en quelque sorte, un de "nos personnages" historiques.

"Blondin" n'était pas le véritable nom de cet acrobate. (Nouveau Larousse). Réellement, il s'appelait Jean-François Gravelet et il avait vu le jour à St-Omer, France, en 1824. Le surnom de Blondin lui venait toutefois de son père, qui en avait été gratifié durant son service militaire et qui le conserva toute sa vie.

Le père Gravelet était un acrobate forain, et, comme tel, parcourait la France avec sa famille. Le futur Napoléon des équilibristes apprit tout jeune le métier paternel. A sa majorité, il excellait dans tous les genres d'acrobatie, sauf un, l'équestre, qu'il ne parait pas avoir connue.

Vers ce temps, une famille, ou une troupe nommée "les Ravel", composée d'excellents artistes parcourait l'Amérique et donnait des représentations dans les villes de quelque importance.

Pour maintenir la réputation de cette troupe, son gérant recrutait volontiers des nouveaux venus. Dans ce but, il se rendait chaque année en Europe et en ramenait les talents qui perçaient.

Blondin ayant été remarqué, il fut engagé en 1855 et vint jouer à New-York, puis suivit les Ravel dans leurs tournées. Les Montréalais l'applaudirent au théâtre Royal vers 1857 ou 1858.

Blondin, cependant, était tourmenté par le désir de faire quelque coup d'éclat. Voilà pourquoi il projeta, en 1858, de traverser la rivière Niagara au-dessus des chutes. Toute une année il rumina son projet, visita fréquemment les lieux, et, au printemps de 1859, annonça la nouvelle stupéfiante qu'il allait traverser le Niagara sur une corde tendue dans les airs, à deux cents pieds des eaux mugissantes.

Une campagne de presse habilement conduite, savamment graduée à l'américaine, excita un intérêt intense, mit tout le monde en fièvre et, lorsque le 30 juin 1859 arriva, 50,000 personnes étaient présentes sur

les rives de la rivière pour voir un acrobate faire un acte d'extrême audace sinon de suprême folie.

Le succès fut complet, foudroyant, dit le "Magasin Pittoresque". "Un instant le bruit des applaudissements couvrit le mugissement de la cataracte! Le lendemain, les principaux journaux des Etats-Unis et du Canada publiaient des dithyrambes en l'honneur du Français Blondin. Ce n'était plus un fou, c'était un héros..."

"Blondin n'était pas homme à s'endormir sur ses lauriers. "De plus fort en plus fort comme chez Nicolet", telle était sa devise.

"En conséquence, le 4 juillet, il répéta son ascension et fit le trajet la tête recouverte d'un sac qui lui retombait jusqu'au milieu du corps.

"Le 16 juillet, il franchit encore le Niagara; cette fois il poussait une brouette devant lui. Le 5 août, nouvelle traversée agrémentée de cabrioles et d'exercices gymnastiques plus extraordinaires les unes que les autres.

Le 19 août, il recommença son périlleux voyage. Cette fois il n'était pas seul. Un nommé Harry Calcourt, son agent (manager) avait eu assez de courage et assez de foi en lui pour lui permettre de le prendre sur ses épaules."

"Un journal de l'époque rapporte d'ailleurs qu'à cette occasion, il y eut une scène assez peu ordinaire entre l'acrobate et son "manager", au milieu même du vide. Calcourt avait préalablement appris à se maintenir en équilibre, pour permettre à Blondin de le descendre un instant de ses épaules et de le poser sur le câble, afin de reprendre haleine: le vent était très violent, et les pans du vêtement de Calcourt commencent à s'agiter d'une façon inquiétante, notre homme prit quelque peu peur, devint nerveux, et, pour garder son équilibre, donna maladroitement un mouvement de balancement au câble. Il fallait absolument le calmer, et dans ce but, son compagnon ne trouva rien de mieux que de le menacer de l'abandonner, seul au milieu de la corde, s'il ne reprenait pas son calme. Le moyen réussit: Blondin rechargé son fardeau, et toucha terre sans accident."

"Le 17 août, Blondin avait franchi la cataracte sous les traits d'un esclave fugitif ayant encore les fers aux pieds et aux mains.

Le 2 septembre, il fit la traversée de nuit et arriva au milieu de la corde, il se tint la tête en bas entouré d'une gerbe de feux d'artifice qu'il faisait partir."

Il répéta maintes fois ces expériences, durant l'été de 1860 en "les corsant" chaque fois davantage. "Un jour, il emporta avec lui un petit fourneau de cuisine et fit cuire une omelette sur la corde raide. Il traversa aussi avec chaque pied dans un panier; enfin, il trouva une dame qui voulut bien se faire porter par lui d'un bout à l'autre du câble qui avait vu tant d'exploits successifs."

La dernière représentation eut lieu un samedi, le 15 septembre 1860, en présence du prince de Galles... Ce jour-là, Blondin voulut se surpasser lui-même: et après avoir porté Calcourt sur son dos, il mit le comble à ses tours de force en affectuant la traversée sur des échasses. Quant tout fut fini, le

prince de Galles poussa un soupir de soulagement. Il fit venir Blondin, et s'entretint longuement avec lui, en français, le félicitant de son courage et de son adresse.

Mais le futur Roi d'Angleterre ne se borna pas à exprimer une stérile admiration. Le lendemain le major-général Bruce, secrétaire des commandements du prince, adressait, au héros du Niagara avec une lettre des plus flatteuses, un chèque pour la somme rondelette de \$400. (Morgan, Tour of H. R.H. The Prince of Wales, 1860, p. 181.)

Blondin profita aussitôt de sa renommée pour faire le tour du monde et récolter des dollars. A Sydney, Australie, il fit sensation en traversant au-dessus d'une carrière de pierre profonde de 300 pieds. En 1867, lors de l'exposition universelle, tenue en France, il exécuta ses exercices au-dessus de la Seine et sa performance lui valut tout un feuillet de Théophile Gautier dans le "Moniteur Universel". En 1873, il était à Vienne et remportait de nouveaux lauriers... Mais il est impossible de le suivre dans ses pérégrinations, contentons-nous d'ajouter que cet homme extraordinaire accompli sa six mille et unième traversée aérienne au palais Alexandra de Londres en 1885, c'est-à-dire à l'âge de 61 ans et vous aurez une idée de la carrière qu'il a fournie.

"Toujours maître de lui, toujours dédaigneux du danger et inaccessible au vertige", Blondin eut le rare bonheur de ne jamais être victime d'accident et de conserver ses facultés jusqu'à ses derniers moments.

Ayant décidé de finir ses jours en Angleterre, patrie de sa femme, dit-on, il acquit, dans un tranquille quartier de Londres une jolie maisonnette entourée d'un grand jardin. Il nomma sa demeure "Niagara villa", et y coula des jours heureux, dans une aisance confortable, s'occupant surtout d'oiseaux et de musique, ses deux grandes passions. Plus tard, il parait s'être transporté à Ealing et c'est là qu'il s'éteignit en 1897, âgé de 73 ans. — "Le Bien Public".

**LAIT CANADIEN A L'ILE DE MALTE**

A Malte, base navale de l'Angleterre dans la Méditerranée, le lait est distribué pour ainsi dire "sur pied", les laitiers promenant leur troupeau de chèvres à travers la ville et traçant leurs bêtes devant chaque porte. Le climat se prêtant mal à l'élevage de la vache les européens qui préfèrent le lait de cet animal à celui de la chèvre se servent de lait condensé importé surtout du Canada, dit le service industriel du Canadien National dans un de ses derniers rapports.

**POMMES DU CANADA POUR LA BELGIQUE**

Dans un de ses récents rapports le Service agricole du Canadien National dit que la Belgique cultive u-

ne très grande quantité de raisin, de fraises et de tomates sous verre. La récolte se fait toute l'année et est expédiée à Londres surtout. La Belgique dit le rapport, importe beaucoup de pommes fraîches et séchées du Canada.

BUVEZ

LA BIÈRE

**Dow**

OLD STOCK

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ



**Ce que fait votre téléphone pour vous.**

Entretien des relations avec les voisins ou les amis.

Rend vos emplettes beaucoup plus faciles.

Mande un médecin en cas de maladie ou accident.

Permet de traiter certaines affaires sans vous déplacer.

Fournit un moyen de contact avec le dehors quand vous gardez la chambre.

Appelle un ouvrier compétent en cas de rupture d'un service important.

Si votre service électrique fait défaut... ou qu'un tuyau éclate... que le toit coule... que vous avez une panne de moteur... et que vous avez besoin d'un maître ouvrier, demandez-le par téléphone, cette sentinelle qui vous protège en tout temps. Vous n'êtes jamais pris au dépourvu lorsque vous avez un téléphone.

**VOTRE TÉLÉPHONE A LA Valeur**  
... QUE VOUS LUI DONNEZ.

**1.00** la bouteille de 10 onces  
**2.30** la bouteille de 26 onces

CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE



**3.30** la bouteille de 40 onces



**GIN de KUYPER**

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS



Louiseville en Activités... (suite de la page 3)

BILLET DU LUNDI

LES VIEUX GROGNONS

Depuis des millénaires, la vieille génération censure celle qui la suit; depuis des millénaires, les vieillards grognent et les jeunes s'émancipent.

Les jeunes gens veulent-ils s'amuser? Leur façon de se récréer n'est pas honnête, si elle n'est point celle d'il y a vingt ou quarante ans.

Il faut bien admettre que plusieurs noms de sages vieillards et d'hommes mûrs sont à rayer de la liste de ceux qui grognent à la journée.

Au fond, cette habitude de trouver mal tout ce qui est effectué par les jeunes témoigne bien plus de la naïveté que de la malice chez ces braves qui s'injurent contre la nouveauté.

Car les jeunes se vengent ainsi finement par des actions ou par des réparties qui surprennent ces interlocuteurs rébarbattifs ou rétifs.

Mais les habitudes de grogner chez les vieillards et de s'en fier plus ou moins chez les jeunes ont pris différents visages selon les différents caractères des siècles écoulés.

Pendant ce temps, papa et maman font la bombe dans les villes américaines et avec de gros cachets pour quelque apparition insignifiante boivent le champagne.

Parce que dans leur temps on travaillait, ils ne veulent pas comprendre que par les années actuelles de crise, les jeunes ne sont pas toujours en mesure de trouver un emploi!

Pourtant, il devrait faire nitie de voir les jeunes gens n'ayant point de quoi soulager leur besoin d'activités.

S'il se trouve des vieux grognons et des hommes d'âge mûr qui ne cherchent qu'à censurer les actes et les diètes de leurs descendants, il se trouve aussi, et nous devons à la vérité de l'admettre, des vieillards admirables de logique et des hommes au discernement objectif des Socrates, onoi! Et ces hommes auront grandement contribué à donner une somme d'encouragement devant la vie à ceux qui les suivent et qui ont besoin d'être redressés que d'être assommés.

SENEQUE.

Le Nouvelliste. — POUR RELEVÉ LE SALAIRE DE NOS INSTITUTRICES

Comment le gouvernement distribuerait les octrois scolaires aux municipalités

Pour assurer de meilleurs traitements aux institutrices, il faudra

modifier la distribution de \$625,000 d'octrois scolaires accordés aux municipalités, a conclu le comité catholique du Conseil de l'instruction publique.

Voici comment le surintendant propose de répartir les octrois scolaires, de façon à encourager les municipalités à hausser les traitements des institutrices.

1. — \$200,000 divisés entre toutes les municipalités scolaires, d'après le nombre d'enfants inscrits aux écoles, sans tenir compte du salaire payé au personnel enseignant.

2. — \$150,000 divisés entre les municipalités scolaires accordant un traitement moyen de \$200 et aucun traitement inférieur à \$150.

3. — \$150,000 divisés entre les municipalités accordant un traitement moyen de \$250, sans traitement inférieur à \$200.

4. — \$65,000 divisés entre les municipalités scolaires accordant un traitement moyen de \$275, sans traitement inférieur à \$250.

5. — \$35,000 divisés entre les municipalités scolaires accordant un traitement moyen de \$300, sans traitement inférieur à \$275.

6. — \$25,000 divisés entre les municipalités accordant un traitement moyen de \$325, sans traitement inférieur à \$300.

Excellente mesure que ce réhaussement du salaire de nos institutrices. On ne songe pas assez à la somme de courage et de patience qu'elle démontre dans l'intérêt des enfants.

AU PAS, MESDEMOISELLES!

Mesdemoiselles Dionne ont maintenant huit mois; leur poids est respectivement de 14, 13, 12 et 11 livres. Elles sont saines, vigoureuses et très remuantes.

Pendant ce temps, papa et maman font la bombe dans les villes américaines et avec de gros cachets pour quelque apparition insignifiante boivent le champagne.

Eux qui sont sous le secours direct, O sainte Logique!

DECES DE M. FABIEN VERMETTE

Louiseville vient de perdre l'un de ses plus vieux citoyens en la personne de M. Fabien Vermette, rentier. Une longue et douloureuse maladie subie avec énergie, a fini par le terrasser.

RUMEUR INTERESSANTE...

ELECTIONS PROVINCIALES PROBABLES EN MAI PROCHAIN

Les amateurs d'élections seront, cette année, servis à souhait. Il ne fait aucun doute, en effet, dans les milieux politiques intéressés que les gouvernements Bennett et Taschereau ont l'intention de venir soumettre, sans inutile délai, à la ratification de l'électorat les très importants projets de loi que l'on entend faire adopter au cours des présentes

sessions fédérale et provinciale. Mais bien malin celui qui serait en mesure de dire si nous aurons tout d'abord les élections fédérales ou les élections provinciales.

Voici comment le surintendant propose de répartir les octrois scolaires, de façon à encourager les municipalités à hausser les traitements des institutrices.

1. — \$200,000 divisés entre toutes les municipalités scolaires, d'après le nombre d'enfants inscrits aux écoles, sans tenir compte du salaire payé au personnel enseignant.

2. — \$150,000 divisés entre les municipalités scolaires accordant un traitement moyen de \$200 et aucun traitement inférieur à \$150.

3. — \$150,000 divisés entre les municipalités accordant un traitement moyen de \$250, sans traitement inférieur à \$200.

4. — \$65,000 divisés entre les municipalités scolaires accordant un traitement moyen de \$275, sans traitement inférieur à \$250.

5. — \$35,000 divisés entre les municipalités scolaires accordant un traitement moyen de \$300, sans traitement inférieur à \$275.

6. — \$25,000 divisés entre les municipalités accordant un traitement moyen de \$325, sans traitement inférieur à \$300.

Excellente mesure que ce réhaussement du salaire de nos institutrices. On ne songe pas assez à la somme de courage et de patience qu'elle démontre dans l'intérêt des enfants.

NOTE SPORTIVE...

Le Sorel est venu visiter les nôtres et a joué une excellente partie avec notre club local dont le résultat fut trois à un, en faveur du local.

La Reine

INDUSTRIE DOMESTIQUE

LE ROUET DE RETOUR

Il s'agit de trouver le moyen de vivre sans argent puisqu'il n'y en a plus. La crise continue. Le premier ministre Tchécoslovaque nous dit qu'elle sera plus grande l'an prochain.

Et les pauvres?

Les pauvres, c'est-à-dire les ouvriers sans travail qui émigrent des villes inhospitalières, dont les usines restent fermées et les caisses vides; les colons partis en quête d'une terre neuve qui trompe toujours moins, fut-elle encore sous la forêt hantée d'ours et de loups.

Le prête n'abandonne pas la partie, ses pauvres lui reviennent. Comme toujours, refuge suprême dans les causes désespérées, il accueille et, par par les moyens que la vertu tient en réserve pour les jours d'extrémités où on accepte, ses leçons, il prêche la vertu et ses moyens de salut.

Enfites des économies. Avec quoi, ont répondu les jeunes filles revenues des usines fermées, nous n'avons plus d'argent.

Vous-même, vous autres? Vous-même. Rouvrez les usines de chez vous. Cardiez, filez, tissez, comme autrefois nos vieilles grand-mères.

C'est pourtant vrai, qu'il a raison M. le Curé n'a jamais aussi bien prêché, ont dit les vieilles grand-mères à la veillée, aux filles turbulentes qui se fatiguent de ne rien faire et fatiguent leur mère à courir les soirées dansantes.

pagne comme Sarsfield et s'est entendu directement avec chacune des familles de la paroisse. Car la méthode directe est la plus sûre. Les objections qui sont une masse de granit, boule qui roule sur tous les sentiers et qui écrase toutes les initiatives isolées, se voit effritée d'un grain ici, d'un once là, d'un bloc ailleurs, tant et si bien que la boule ne roule plus et que la paroisse aujourd'hui est une ruche où toutes les abeilles bourdonnent.

Les rouets tournent à Sarsfield.

A Ste-Edwidge aussi. J'en ai été témoin d'une triple séance de cardage, de filage et de tissage dans la même maison. Trois grand-mères s'étaient réunies autour d'une jeune fille entreprenante qui groupe aujourd'hui une cinquantaine de ses compagnes.

Cette jeune fille, sur la proposition de son curé, a fait venir un livre de Québec: "Tissage domestique", de O. A. Bériau, directeur des arts domestiques de la province de Québec, livre édité au Ministère de l'Agriculture.

Et maintenant un ouvrier fonctionne pour les Missions d'Afrique, A Compton, on s'est mis au Rouet pour confectionner de grosses couvertes de laine. Comme les doigts ne font que commencer cet ouvrage, si nouveau pour eux, on leur a choisi une trame et une chaîne qui se laissent manier sans grand dommage et permettent l'apprentissage de délicatesse pour des travaux de fine toile qui ne tarderont pas.

Mais les grand-mères sont là aussi, elles se souvenaient. Ce sont elles qui sont allées au grenier et en ont descendu le vieux compagnon des beaux jours passés. Elles ont secoué la poussière du vieux rouet, essuyé le bois d'érable qui avait craquelé en certains endroits, passé une couche de vernis et maintenant devant le poêle où le volant ronronne d'aise, la vieille grand-mère rajeunie, est heureuse d'avoir raison et de sentir sa petite fille aussi souple que la laine qui s'étire entre ses doigts.

Et le curé a insisté, il a fait cam-

des noces dans la maison, où sa petite-fille, la prochaine à marier, sera aussi bien servie. Jubilation pour elle, rajeunissement du Canada. La voilà résolue la crise. On a rouvert les usines, Monsieur le Curé.

Certes, il y avait déjà des progrès. Pendant les vacances dernières qui se sont éternisées jusqu'à ces derniers jours, on a fait des confitures de framboises, et de bluets. Et la provision va durer tout l'hiver au moins. Autant de gagner encore.

Quant au pain, les familles économes ne l'achète plus. On boulange à la maison. 50 livres de farine vont loin. On y gagne la moitié, me disait une bonne ménagère, qui compte autour d'elle huit gros appétits d'enfants. Resterait le lait et la viande à acheter. Ser avec la ferme. Et cette fois, si mes filles continuent le filage et le tissage, j'aurai tous mes enfants autour de moi. Ce jour-là, je bénirai Dieu, non d'avoir vu fermer les usines, mais de ce qu'elles m'auront rendu mes enfants.

Oui, bonne Dame, et avec vos enfants, devinez tout ce que vous y gagnerez encore. Mais impossible d'évaluer le prix de cette richesse. Elle ne se compte pas en billets de banque. C'est la vertu, c'est le cœur de vos filles, c'est l'exemple de la vie saine de famille où elles vous voient conseiller et reprendre, témoins de vos soucis naissants, toutes choses bonnes à connaître, car elles seront mères à leur tour.

R.-H. Goré, c. s. s. p. Directeur du bulletin.

AVIS

Tous ceux et celles qui aimeraient exercer leur plume, même si elle est rouillée, et fournir ainsi une collaboration littéraire à la Page de Louiseville, n'ont qu'à adresser leurs copies au Rédacteur, qui se fera un plaisir d'y accorder la plus diligente publicité...



MAURICE LAURENT BIJOUTIER. Bel assortiment de Montres, Bagues, Joints, Bijouteries, Etc., Etc. Réparations de toutes sortes à des prix très modérés. Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

BELL TEL.: 49

J. Théo Chevalier

Huissier, Cour Supérieure.

Solliciteur de Comptes, Billets, Jugements,

Dettes de livres, etc.

34 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE, P. Q.

TEL. 32 HEURES DE BUREAU DE 9 a. m. à 9 p.m.

Dr ROBERT TRUDEL DENTISTE

Successeur du Dentiste Gélinas

38 ST-LAURENT, LOUISEVILLE, P. Q.

Téléphone 117.

G. E. HEROUX, Contracteur Electricien Licencié

INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Réparations de tous genres.

53, rue St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

## Une page d'histoire

Il a été noirci bien du papier et échangé bien des protocoles entre John Bull et son cousin Jonathan, à propos de cette question des frontières. Mais, il faut le reconnaître, la diplomatie anglaise, si clairvoyante et en général si heureuse toutes les fois qu'elle a eu pour adversaires la France, l'Espagne et les autres puissances coloniales de l'Europe, a rencontré plus fin qu'elle par delà l'Atlantique. Pour arracher pacifiquement à leur ancienne métropole quelque lambeau de territoire, les Américains n'ont point reculé devant l'emploi de ces subterfuges peu délicats que les financiers "smart", les malins de la bourse de Wall Street ont rendus fameux sous le nom de Yankee tricks, — ce qui pourrait à la rigueur se traduire en français par l'expression faubourienne de "truc américain".

Le plus célèbre de ces "trucs" est celui dont se servit Webster lors de la négociation du traité de 1842. Puisque nous faisons halte un moment en compagnie de la commission des frontières, on me pardonnera bien, en faveur de l'a-propos, une petite digression qui aura d'ailleurs le mérite de faire entrevoir sous un jour des plus édifiants, le chapitre assez peu connu de l'histoire contemporaine.

En 1782, lorsque fut signé à Versailles le traité qui sanctionnait à jamais l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, on avait encore fort peu exploré le pays montagneux couvert de lacs et de forêts qui s'étend entre le littoral du Maine et la vallée du Saint-Laurent. Il fut convenu que, de ce côté, la ligne de partage des eaux servirait de frontière entre les possessions anglaises et la République américaine, depuis les sources du Connecticut jusqu'à un point resté indéterminé d'où l'on irait rejoindre un signal en maçonnerie élevé sur l'un des affluents du fleuve Saint-Jean et appelé le "Monument". Franklin, plénipotentiaire des Etats-Unis, traça sur une carte, en présence des diplomates assemblés, une ligne approximative au crayon rouge; et la carte fut déposée aux archives de Washington. Plusieurs années après, des difficultés s'élevèrent entre les bucherons du Canada et ceux du Maine au sujet de quelques forêts, et l'Angleterre ayant projeté de relier par un chemin de fer le Bas-Canada au Nouveau-Brunswick, il devint nécessaire d'arrêter définitivement le tracé des limites internationales. Il se trouva qu'en remontant vers le Nord la ligne de faite se bifurquait en deux chaînes de hauteur; l'une, séparant les affluents de droite du fleuve Saint-Jean, des petits tributaires de la Perobscot qui va se jeter dans l'Atlantique après avoir traversé le Maine; l'autre, courant entre les affluents de gauche du même fleuve Saint-Jean et ceux de droite du bas Saint-Laurent. Les Etats-Unis soutinrent obstinément que la chaîne la plus septentrionale était la seule frontière conforme à l'esprit des traités, et quand pour trancher le débat, on parla de recourir à la ligne rouge de Franklin, la carte délimitée par le grand patriote fut absolument introuvable. Fatigué de difficultés sans cesse renaissantes, le cabinet de Londres envoya en Amérique un plénipotentiaire. Ce fut lord Ashburton qu'on choisit pour cette mission épineuse. Les Etats-Unis lui opposèrent le plus habile de leurs hommes d'Etat, le célèbre orateur Webster. Après de longues et brillantes discussions, le diplomate américain parvint à réfuter un à un les arguments purement théoriques de Lord Ashburton et à lui arracher un traité oui, sauf quelques légères rectifications, consacrait les prétentions des Etats-Unis. Ces concessions de détail n'eurent cependant trop importantes encore à certains rigoristes qui manifestèrent hautement l'intention d'attaquer le traité lorsqu'il serait soumis à la ratification du Sénat. Au jour fixé pour la discussion, le sénateur Webster demanda le "comité secret", et là, il supplia ses collègues d'approuver son œuvre, leur déclarant que, s'ils laissaient passer cette occasion unique, les Anglais pouvaient d'un moment à l'autre mettre la main sur certains documents dont la découverte modifierait entièrement la situation et ferait perdre à l'Amérique tous les avantages obtenus à grand-peine. Le Sénat se laissa persuader, le traité fut ratifié, mis à exécution, et quelques semaines après, la carte de Franklin retrouvée par hasard permettait de constater que le tracé de la fameuse ligne rouge attribuait à l'Angleterre toute la territoire con-

testé. — plus de quinze cent mille hectares; autrement dit, l'étendue de trois départements français! Toute réclamation était inutile, il était trop tard! La plus grande partie du bassin du fleuve Saint-Jean était perdue, bien perdue pour le Canada, et l'exécution du chemin de fer Intercolonial en fut retardée de trente ans. Quand au document dont Webster craignait qu'un nouveau délai n'amenât la découverte, c'était tout simplement la copie exacte de la carte du congrès de Versailles — y compris la ligne au crayon rouge — que le négociateur yankee savait avoir été déposée aux archives diplomatiques françaises avec toutes les pièces produites pendant la discussion du traité, et dont, heureusement pour les Etats-Unis, lord Ashburton ne s'était point rappelé l'existence.

H. de LAMOTHE.  
(L'Echo du Bas St-Laurent.)

## La vue et la la lumière

Résumé d'un article par Mary Davis Gillies publié dans McCall's

Une nouvelle profession s'ouvre à la femme... c'est celle d'Avisseur en éclairage. Dans tous le pays, les compagnies de pouvoirs électrique emploient maintenant ces spécialistes pour visiter les foyers et aider les familles à améliorer leur système d'éclairage. J'ai récemment fait plusieurs visites avec l'une d'elle, et nous avons fait quelques expériences avec une nouvelle invention... un compteur qui mesure avec précision la lumière en termes de pieds-chandelle.

La lumière du soleil à l'extérieur mesure 10,000 pieds-chandelle, à l'ombre l'on en obtient que 1000. Près d'une fenêtre pour lire, on mesure approximativement 100. Cette lumière est idéale et douce aux yeux.

Au cours de notre première visite, après avoir baissé les toiles, la maîtresse de maison s'est assise près d'une lampe à table avec une revue; ce fut avec étonnement qu'elle constata que le compteur n'enregistrait seulement que 5 pieds-chandelle... chose très fatigante pour les yeux, mais qui est la moyenne pour un abat-jour foncé et une ampoule d'un bas wattage. Son étonnement ne fut pas inattendu... nos yeux s'ajuste très facilement... les muscles s'étendent et se contractent rapidement, et nous sommes conscients trop tard, de l'énorme effort requis pour voir dans une lumière d'ombre.

L'Avisseur rapprocha ensuite la lampe et s'aperçut que l'intérieur de l'abat-jour sombre absorbait 30% de la lumière. Elle y inséra alors une feuille de papier blanc. Le compteur enregistra immédiatement 10 points de plus, mais, néanmoins, il n'y avait pas suffisamment de lumière pour lire les gros caractères. Lorsque les ampoules de 25 et de 40 watts furent remplacées par deux ampoules de 60 watts, le compteur enregistra immédiatement 25 pieds-chandelle.

"Mais", remarque la maîtresse de maison, "c'est trop éblouissant, et je n'aime pas ça".

L'Avisseur lui rappela que la lumière 100 pieds-chandelle à la fenêtre avait été très confortable, et lui explique que ce n'était pas le flot de lumière qui la fatiguait, mais le contraste avec la noirceur environnante. Une lampe d'éclairage indirect, apportée par l'Avisseur, fut alors ajustée par celle-ci, adoucissant ainsi les ombres prononcées... et soulageant immédiatement la tension de la vue.

Dans une de nos visites — une jeune fille revenue chez elle de ses classes, nous apprenait que sur 65 compagnes de son dortoir — il n'y en avait que deux qui ne portaient pas de lunettes quand elles étudiaient. En vérifiant sa lampe de travail — nous découvrons qu'elle travaillait de longues heures sous 10 unités de lumière, bien qu'un minimum de 25 unités soit requis pour les livres de classe ordinaires. Bien pis — l'abat-jour ne couvrait pas tout à fait l'ampoule... et ses yeux faisaient face à la lumière éblouissante. Vous pouvez faire un essai de l'éblouissement indirect de la lumière; placez un miroir sur la page de votre livre. Si celui-ci reflète l'ampoule — il n'y a pas d'éblouissement. Changez votre travail de place, ou bien votre lampe, jusqu'à ce que le miroir ne reflète plus l'ampoule.

Un soir nous avons trouvé un gosse étendu sur le plancher — le nez à dix pouces de son énigme "Jig-Saw". Nous avons remarqué qu'il ne recevait que trois pieds-chandelle de lumière. Chaque fois qu'il levait les

yeux — la lumière éblouissante d'une lampe de bridge le frappait. Ce n'est pas surprenant qu'il se frottait les yeux et se plaignait d'irritation.

Tout le monde ne peut pas s'acheter un nouvel équipement... mais nous pouvons tous faire quelques améliorations — ne serait-ce seulement que prévenir la poussière et la saleté de s'empreindre aux ampoules et aux abat-jour, en absorbant la lumière. Presque la moitié de la population adulte de l'Amérique du Nord souffre d'une vue défectueuse. Dans un examen de plus de 4800 enfants d'école, seulement 9% furent myopes à l'âge de cinq ans — et à l'âge de 16 ans — 48% souffraient de cette défectuosité. Les autorités attribuent cette condition au mauvais éclairage.

## INSTALLATION D'UNE HORLOGE GEANTE A LA BRASSERIE DOW

La plus grosse horloge du monde d'un diamètre de cadran sept fois aussi considérable que le "Big Ben" de Londres est actuellement à se fabriquer à Montréal et sera installée l'été prochain, au sommet d'une tour en acier de 60 pieds de hauteur sur le toit de la brasserie Dow, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

L'horloge géante, qui sera connue sous le nom de "Horloge Dow" pourra être vue par tous les citoyens de Montréal et des districts environnants, jour et nuit, par un temps clair. Le soir, il sera possible de lire l'heure à dix milles de distance. Elle sera brillamment illuminée par un système spécial d'éclairage, de sorte que tout Montréal et la banlieue n'aient qu'à regarder la fameuse hor-

loge pour y lire l'heure, jour et nuit. La Blick Time Recorders of Canada, Limited, a obtenu le contrat. M. Dawes vice-président de la National Breweries Limited a ajouté que toute l'horloge, à l'exception du mécanisme qui sera importé d'Angleterre, y compris la structure en acier de la tour, les accessoires de l'éclairage et toutes parties de la construction seront fabriqués avec du matériel et de la main-d'oeuvre canadiens.

La fabrication de l'horloge doit commencer incessamment pour pouvoir donner l'heure aux citoyens de Montréal dès le 1er septembre.

Québec, P. Q. le 15 février 1935. — La production des fabriques de beurre en janvier 1935 est estimée provisoirement à 738,000 lbs comparativement à 839,415 lbs en janvier 1934, soit une diminution de 12%; la production des fabriques de fromage est estimée à 77,000 lbs comparative-

ment à 89,623 lbs en janvier 1934, soit une diminution de 14.1%.

**Les 3 éléments vitaux** Prescrits par les médecins dans le monde entier

La valeur du calcium, du phosphore et du fer (les 3 éléments vitaux) pour les personnes épuisées et les convalescents est depuis longtemps reconnue par les membres de la profession médicale. Ces trois éléments minéraux sont présents dans le Sirop Fellows sous une forme particulièrement efficace pour aider à la reconstitution du sang, des nerfs, des tissus organiques et des os.

**SIROP FELLOWS**  
UN COMPOSÉ D'HYPOPHOSPHITES de réputation mondiale.

## A L'Oratoire Saint-Joseph

Suivant une tradition commencée en 1928, une neuvaine solennelle et universelle se fera encore cette année à l'Oratoire S. Joseph de Montréal, du 10 au 19 mars.

Afin de pouvoir participer à cette neuvaine, il faut que les intentions soient adressées avant le 10 mars pour être déposées au pied de la statue à l'Oratoire S. Joseph, Côte-des-Neiges, Montréal, P. Q. Une médaille et un feuillet de neuvaine seront envoyés sur demande.



**Toujours à la chaleur voulue  
...et toujours propre!**

Repasser n'est plus une corvée — c'est un plaisir — lorsque vous vous servez d'un fer électrique.

Pensez-y! Il suffit de tourner une clef et dans quelques secondes le fer est chaud et propre, bien entendu. Aucune poussière ni cendres pour abîmer la blancheur et la propreté de votre linge!

Il se peut que vous vous trouvez forcée de vous priver de bien des choses, mais vous ne devez pas remettre l'achat d'un fer électrique. Il se paye par les économies qu'il vous permet depuis la première heure. Demandez à n'importe quelle de vos amies qui possède un fer électrique et elle vous dira qu'elle "ne retournera jamais aux vieux fers démodés".

**VOTRE MARCHAND VOUS OFFRE UN CHOIX VARIÉ DE FERS ÉLECTRIQUES**

Publiée par — Canadian General Electric Co., Canadian Westinghouse Co., Northern Electric Co., conjointement avec

**THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY**